

- Un bordereau vous sera remis à l'occasion du dépôt de vos plastiques. Il servira de justificatif quant à la bonne gestion de vos plastiques.
- Le coût de la récupération est inclus dans le prix d'achat du film plastique neuf.
- Pensez à préparer vos films dès qu'ils sont hors d'usage.
- Les techniciens des sites refuseront les lots ne correspondant pas aux critères demandés.
- Des pénalités financières seront appliquées en cas d'apports souillés ou non triés.

Que deviennent ces plastiques ?



CONTACT :
 Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
 Anne-Bénédicte Martinot
 Tél. 02 23 48 26 60
anne-benedicte.martinot@ille-et-vilaine.chambagri.fr



Cette action est réalisée en partenariat avec



Avec la participation financière



Et la participation de Communautés de Communes et de laiteries qui nous accompagnent dans la communication.

Retrouvez les sites de collecte sur www.agriculteurs35.com



Participez à la collecte

Venez déposer vos plastiques agricoles usagés dans l'un des lieux proches de chez vous.



Recycler ses plastiques, c'est **PROPRE, FACILE et RAPIDE**

Les plastiques doivent être séparés par types : **films d'ensilage, films d'enrubannage, ficelles, filets.**

AGRICULTURES & TERRITOIRES
 CHAMBRE D'AGRICULTURE ILLE-ET-VILAINE

Comment préparer vos plastiques ?

SÉPAREZ LES TYPES DE PLASTIQUES

Films plastiques

Les bons gestes



Ensilage

Enrubannage

Balayés et secs. Pliés et roulés

Secoués, pliés et roulés



ficelés

en saché de 250 L

NE PAS MÉLANGER

Ficelles et filets balles rondes

Les bons gestes



Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture

Conditionnement balles rondes

propres

secoués



en saché de 250 L

NE PAS MÉLANGER

Ne sont acceptés que les filets et ficelles en plastique

GESTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE SOUS-COUCHES

Sous couche translucide 40 microns polyéthylène
→ Avec le film de couverture



Sous couche polyamide
→ Ne pas mélanger. Demander des sacs de collecte bleus à votre distributeur.



SONT REFUSÉS

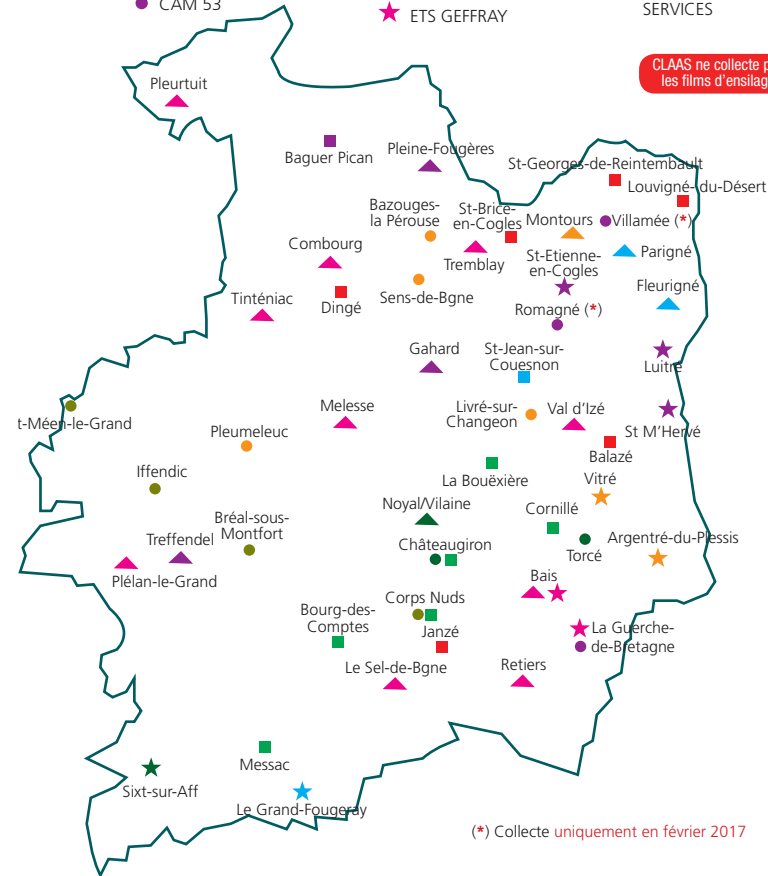
Les films de maraîchage - Les big-bags - Les déchets non cités ci-dessus et les déchets ne respectant pas les consignes de préparation citées ci-dessus - Les déchets comprenant trop de végétaux et de paille - Les déchets mélangés avec d'autres matériaux - Les P 17 - les pneus

Où les déposer ?

Du 8 au 10 novembre 2016
et du 14 au 16 février 2017

Sites de récolte près de chez vous

- AGRIAL
- COOP DU GOUESSANT
- ★ HAUTOIS ETS
- ▲ TOUCHARD ETS
- BDV SERVICES
- DEMEURÉ SA
- ★ MOISDON SARL
- ▲ VEGAM
- BEAULIEU SARL
- TERDICI (Ne collecte pas les ficelles et les filets)
- ★ SERAZIN TEXIER APPRO
- ▲ D2N
- BONENFANT
- CAM 53
- ★ SEYEUX
- ▲ ELEVAGE APPRO SERVICES
- ★ ETS GEFFRAY



(*) Collecte uniquement en février 2017

Pensez à **contacter le site le plus proche de chez vous pour avoir les jours et horaires d'ouverture.**

Rendez-vous dans le site le plus proche de chez vous : les coopératives et les négociants sont tous partenaires de cette démarche !

TRISKALIA : du 3/10/16 au 17/03/17, collecte des films d'enrubannage, ficelles et filets en sacs uniquement (vrac refusé) et du 9 au 13/01/17 (et uniquement sur cette période), collecte des films d'ensilage.
Les sites Triskalia : Maure-de-Bretagne, Guichen, Bazouges, Tinténiac, Iffendic, Dol-de-Bretagne, Piré-sur-Seiche, Saint-Méen-le-Grand, Roz-sur-Couesnon, Combourg.

CECAB/COOP DE BROONS : du 15 au 18/11/2016
Les sites CECAB : Plechetal et Bruc-sur-Aff
Les sites COOP DE BROONS (St Méloir des Ondes, Irodouer et La Fresnais).